

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Comptes de l'exercice 2009**

---

*Préavis N° 2010/20*

Lausanne, le 21 avril 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 112 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2009.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2009**
  - 2.1 Compte de fonctionnement*
  - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
  - 2.3 Bilan général*
- 3. Conclusion**

---

**1. Introduction**

A titre préliminaire, il convient de relever que l'année 2009 restera dans les annales comme un exercice comptable particulièrement atypique, lequel nécessite, pour sa bonne compréhension, la présentation d'un tableau figurant de manière résumée les différentes facettes des comptes de la Ville :

	<b>Comptes 2009</b>	<b>Budget 2009 + crédits sup- plémentaires</b>	<b>Améliorations</b>
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
<b>A. RESULTAT ORDINAIRE</b>			
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	<u>+21'453'321.55</u>	<u>-35'331'800</u>	<u>56'785'121.55</u>
<b>B. OPERATIONS EXTRAORDINAIRES</b>			
Recapitalisation de la CPCL	-180'224'006.88	-185'335'300	5'111'293.12
Dividende extraordinaire versé par EOS Holding	<u>80'224'814.81</u>	<u>0</u>	<u>80'224'814.81</u>
<b>Total des opérations extraordinaires</b>	<u><b>-99'999'192.07</b></u>	<u><b>-185'335'300</b></u>	<u><b>85'336'107.93</b></u>
<b>C. RESULTAT PUBLIE</b>			
Excédent de charges (-)	<u><b>-78'545'870.52</b></u>	<u><b>-220'667'100</b></u>	<u><b>142'121'229.48</b></u>

### Compte de fonctionnement ordinaire

Après les excédents de revenus de 6.2 et 0.1 millions de francs enregistrés respectivement en 2007 et 2008, le compte de fonctionnement «**ordinaire**» de l'exercice 2009 boucle une nouvelle fois dans les chiffres noirs avec un **excédent de revenus de 21.5 millions de francs**; le budget affichait un excédent des charges de 35.3 millions, crédits supplémentaires compris, mis à part ceux liés à la recapitalisation de la CPCL. L'amélioration constatée dans le ménage courant est donc de 56.8 millions de francs.

Cette évolution favorable s'explique principalement par des recettes fiscales dépassant largement les prévisions, soit de 36.2 millions de francs, quand bien même le produit de l'impôt sur les successions soit resté quelque 4.4 millions de francs en dessous des prévisions, l'amélioration étant encore de près de 23.5 millions de francs en regard des chiffres, déjà élevés, de 2008. Il faut relever par ailleurs une augmentation du revenu des participations de 12.1 millions de francs (hors dividende extraordinaire de EOS Holding), ainsi qu'une économie de 5.3 millions de francs sur les charges d'intérêts.

### Opérations extraordinaires

Si l'exercice 2009 a enregistré les opérations prévues pour la recapitalisation de la Caisse de pensions (selon préavis N° 2008/59 du 12 décembre 2008, adopté par le Conseil communal le 23 juin 2009) pour un montant net de charges de quelque 180.2 millions de francs (contre 185.3 millions de crédits prévus), le même exercice comptable a pu bénéficier opportunément de l'encaissement (non budgétisé évidemment) d'un dividende extraordinaire de 80.2 millions de francs versé par EOS Holding.

Le solde net de ces deux opérations ascende donc à 100 millions de francs environ.

### Compte de fonctionnement intégral

Les éléments ci-dessus étant cumulés, l'on aboutit à un budget, crédits supplémentaires compris, bouclant avec un excédent de charges atteignant un montant fort inhabituel dépassant les 220 millions de francs, et des comptes présentant finalement un excédent de charges ramené à quelque 78 millions de francs, d'où une amélioration totale de plus de 142 millions.

## Investissements

Avec un montant de quelque 159 millions de francs, les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif ont quasiment atteint le niveau élevé prévu au budget (160.9 millions), tandis que les recettes d'investissements sont restées en deçà des prévisions (- 8.3 millions de francs), une importante recette budgétisée pour 2009 ayant été enregistrée à fin 2008. En conséquence, les dépenses nettes d'investissement se sont élevées à 138.2 millions de francs contre 131.8 millions au budget (+ 6.4 millions).

## Autofinancement

Compte tenu des opérations extraordinaires susmentionnées, l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement n'atteint qu'un niveau historiquement modeste de 53 millions, en très forte amélioration toutefois par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, lequel prévoyait un autofinancement négatif de 103.4 millions de francs. L'insuffisance d'autofinancement atteint dès lors 85.2 millions.

\* \* \*

## Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2009 :

COMPTE 2008	BUDGET 2009 (y c. crédits suppl.)		COMPTE 2009		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>					
			CHARGES	REVENUS	
1'564'614'582.17	1'650'089'200	Total des revenus		1'852'766'948.54	202'677'748.54
1'564'511'188.82	1'870'756'300	Total des charges	1'931'312'819.06		60'556'519.06
103'393.35	-220'667'100	<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>-78'545'870.52</b>		142'121'229.48
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>					
			DEPENSES	RECETTES	
158'166'923.49	160'914'700	Total des dépenses	159'015'492.74		-1'899'207.26
27'359'808.04	29'115'000	Total des recettes		20'848'146.31	-8'266'853.69
130'807'115.45	131'799'700	<b>Investissements nets</b>		<b>138'167'346.43</b>	6'367'646.43
<b>FINANCEMENT</b>					
-130'807'115.45	-131'799'700	Investissements nets	138'167'346.43		6'367'646.43
113'957'449.85	112'270'100	* Amortissements		107'296'835.69	-4'973'264.31
8'705'636.19	4'969'400	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve		24'234'951.20	19'265'551.20
103'393.35	-220'667'100	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement	78'545'870.52		142'121'229.48
-8'040'636.06	-235'227'300	<b>Insuffisance (-) d'autofinancement</b>		<b>-85'181'430.06</b>	-150'045'869.94
122'766'479.39	-103'427'600	* <b>Autofinancement</b>		<b>52'985'916.37</b>	156'413'516.37

## 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2009

### 2.1 Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement intégral, opérations extraordinaires comprises, se présente comme il suit :

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus
Budget initial	1'656'973'700.00	1'646'825'400.00	-10'148'300.00
Crédits supplémentaires	213'782'600.00	3'263'800.00	-210'518'800.00
Budget final	1'870'756'300.00	1'650'089'200.00	-220'667'100.00
Comptes 2009	1'931'312'819.06	1'852'766'948.54	-78'545'870.52
Ecart	60'556'519.06	202'677'748.54	142'121'229.48
	3.24%	12.28%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2009 s'établit comme il suit :

	Comptes 2009	Budget 2009 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'931'312'819.06</b>	<b>1'870'756'300</b>	<b>60'556'519.06</b>	<b>3.24</b>
30 Charges de personnel	513'861'285.79	516'326'500	-2'465'214.21	-0.48
31 Biens, services et marchandises	800'692'670.50	734'342'200	66'350'470.50	9.04
32 Intérêts passifs	71'495'684.64	76'831'000	-5'335'315.36	-6.94
33 Amortissements	115'234'986.53	153'798'400	-38'563'413.47	-25.07
35 Dédommagements à des collectivités publiques	189'417'590.60	182'462'800	6'954'790.60	3.81
36 Subventions accordées	78'018'504.54	78'173'700	-155'195.46	-0.20
38 Attributions aux réserves	24'912'261.40	7'397'500	17'514'761.40	236.77
39 Imputations internes	137'679'835.06	121'424'200	16'255'635.06	13.39
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'852'766'948.54</b>	<b>1'650'089'200</b>	<b>202'677'748.54</b>	<b>12.28</b>
40 Impôts	504'509'637.55	468'300'000	36'209'637.55	7.73
41 Patentes, concessions	2'231'896.40	1'998'500	233'396.40	11.68
42 Revenus des biens	286'852'671.22	83'227'700	203'624'971.22	244.66
43 Taxes, ventes et prestations facturées	731'786'351.28	794'585'300	-62'798'948.72	-7.90
44 Part à des recettes sans affectation	4'801'659.10	3'500'000	1'301'659.10	37.19
45 Dédommagements de collectivités publiques	182'708'090.38	173'201'400	9'506'690.38	5.49
46 Subventions acquises	1'519'497.35	1'424'000	95'497.35	6.71
48 Prélèvements sur les réserves	677'310.20	2'428'100	-1'750'789.80	-72.11
49 Imputations internes	137'679'835.06	121'424'200	16'255'635.06	13.39
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges (-)</b>	<b>-78'545'870.52</b>	<b>-220'667'100</b>	<b>142'121'229.48</b>	

Le tableau ci-dessus tient compte des opérations extraordinaires dont le détail est le suivant :

<b><u>OPERATIONS EXTRAORDINAIRES</u></b>	<b>Comptes 2009</b>	<b>Budget 2009 + crédits sup- plémentaires</b>	<b>Ecart (+/-)</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>
<b>3 CHARGES</b>	<b>288'240'291.39</b>	<b>185'335'300</b>	<b>102'904'991.39</b>
319 Recapitalisation de la CPCL	288'240'291.39	150'000'000	138'240'291.39
330 Amortissement des immeubles transférés à la CPCL	0.00	34'285'300	-34'285'300.00
331 Amortissement des parts Colosa	0.00	1'050'000	-1'050'000.00
<b>4 REVENUS</b>	<b>188'241'099.32</b>	<b>0</b>	<b>188'241'099.32</b>
424 Plus-values sur les immeubles transférés à la CPCL	108'016'284.51	0	108'016'284.51
425 Dividende extraordinaire versé par EOS Holding	80'224'814.81	0	80'224'814.81
<b>RESULTAT</b>			
<b>Excédent de charges (-)</b>	<b>-99'999'192.07</b>	<b>-185'335'300</b>	<b>85'336'107.93</b>

Précisons que les opérations relatives à la recapitalisation de la CPCL ont été comptabilisées «au brut» dans les comptes 2009, conformément à un vœu émis par certains Conseillers communaux et à l'engagement pris par la Municipalité dans ce sens lors des débats au Conseil communal, alors que le préavis se fondait sur un traitement «au net» desdites opérations, d'où des écarts importants entre le budget et les comptes.

Le détail des montants des opérations liées à la recapitalisation de la CPCL se présente comme il suit :

<b><u>RECAPITALISATION DE LA CAISSE DE PENSIONS</u></b>	<b>Comptes 2009</b>	<b>Comptes 2009</b>	<b>Crédit suppl.</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>
<b><u>Apport en liquidités</u></b>			
Apport prêté en retour à la Ville	144'250'000.00		
Reliquat bonifié à la CPCL (cash)	<u>3'543.88</u>	144'253'543.88	150'000'000.00
<b><u>Immeubles et terrains cédés par la Ville</u></b>			
Valeur comptable au Bilan	32'071'951.00		31'436'800.00
Réévaluation au prix du marché	<u>14'939'049.00</u>	47'011'000.00	
<b><u>Terrains cédés par la Ville (ex DDP en faveur de COLOSA)</u></b>			
Valeur comptable au Bilan	2'848'512.00		2'848'500.00
Réévaluation au prix du marché	<u>10'741'488.00</u>	13'590'000.00	
<b><u>Cession de COLOSA</u></b>			
Valeur comptable au Bilan (parts sociales)	1'050'000.00		1'050'000.00
Réévaluation au prix du marché	81'845'747.51		
Réévaluation du prêt à COLOSA	<u>490'000.00</u>	<u>83'385'747.51</u>	
<b><u>Total</u></b>		<b><u>288'240'291.39</u></b>	
<b><u>soit * :</u></b>			
Part de la Ville		271'897'170.77	
Part Ville pour des groupes assimilés		1'411'715.63	
Part de substitution		<u>14'931'404.99</u>	
		<b><u>288'240'291.39</u></b>	
* voir p. 34 du préavis 2008/59			

Globalement, le coût net de l'opération de recapitalisation de la Caisse de pensions se présente comme il suit :

Montant brut ci-dessus	fr. 288'240'291.39
Déduction des plus-values réalisées sur les divers transferts à la CPCL	fr. <u>108'016'284.51</u>
Coût net	fr. <u>180'224'006.88</u>

Ce coût est inférieur aux prévisions (185.3 millions) en raison, d'une part, de l'absence de mauvaises surprises s'agissant de la capacité des organismes affiliés à assumer leur part, et, d'autre part, de l'évaluation finale de la valeur de COLOSA, à environ 97 millions de francs contre 94 prévus dans le préavis, ce qui a permis de renoncer à la marge destinée à couvrir les imprévus. Un dépassement est toutefois à signaler au niveau des immeubles transférés, où l'amortissement d'un objet avait été omis. Finalement, l'apport en trésorerie de la Ville a pu être réduit de 150 à 144.25 millions de francs.

\* \* \*

Si l'on faisait abstraction des éléments extraordinaires mentionnés plus haut, l'on obtiendrait un compte de fonctionnement correspondant à un exercice courant, tel que présenté ci-après :

<b><u>COMPTES "ORDINAIRES"</u></b>	<b>Comptes 2009</b>	<b>Budget 2009 + crédits sup- plémentaires</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'643'072'527.67</b>	<b>1'685'421'000</b>	<b>-42'348'472.33</b>	<b>-2.51</b>
30 Charges de personnel	513'861'285.79	516'326'500	-2'465'214.21	-0.48
31 Biens, services et marchandises	512'452'379.11	584'342'200	-71'889'820.89	-12.30
32 Intérêts passifs	71'495'684.64	76'831'000	-5'335'315.36	-6.94
33 Amortissements	115'234'986.53	118'463'100	-3'228'113.47	-2.72
35 Dédommagements à des collectivités publiques	189'417'590.60	182'462'800	6'954'790.60	3.81
36 Subventions accordées	78'018'504.54	78'173'700	-155'195.46	-0.20
38 Attributions aux réserves	24'912'261.40	7'397'500	17'514'761.40	236.77
39 Imputations internes	137'679'835.06	121'424'200	16'255'635.06	13.39
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'664'525'849.22</b>	<b>1'650'089'200</b>	<b>14'436'649.22</b>	<b>0.87</b>
40 Impôts	504'509'637.55	468'300'000	36'209'637.55	7.73
41 Patentes, concessions	2'231'896.40	1'998'500	233'396.40	11.68
42 Revenus des biens	98'611'571.90	83'227'700	15'383'871.90	18.48
43 Contributions diverses	731'786'351.28	794'585'300	-62'798'948.72	-7.90
44 Part aux recettes sans affectation	4'801'659.10	3'500'000	1'301'659.10	37.19
45 Dédommagements de collectivités publiques	182'708'090.38	173'201'400	9'506'690.38	5.49
46 Subventions acquises	1'519'497.35	1'424'000	95'497.35	6.71
48 Prélèvements sur les réserves	677'310.20	2'428'100	-1'750'789.80	-72.11
49 Imputations internes	137'679'835.06	121'424'200	16'255'635.06	13.39
<b>RESULTAT "ORDINAIRE"</b>				
<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>21'453'321.55</b>	<b>-35'331'800</b>	<b>56'785'121.55</b>	

Les écarts par rapport au budget «**ordinaire**», crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

**CHARGES** - **42.3 mios**

**30 Charges de personnel** - **2.5 mios**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2009	2009	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>513'861'285.79</b>	<b>516'326'500</b>	<b>-2'465'214.21</b>	<b>-0.5</b>
Administration générale et finances	44'529'182.29	46'109'800	-1'580'617.71	-3.4
Sécurité publique et sports	126'154'221.56	129'514'700	-3'360'478.44	-2.6
Culture, logement et patrimoine	27'900'590.91	28'488'100	-587'509.09	-2.1
Travaux	95'793'797.57	100'884'700	-5'090'902.43	-5.0
Enfance, jeunesse et éducation	77'308'051.33	78'831'500	-1'523'448.67	-1.9
Sécurité sociale et environnement	75'961'154.33	76'983'800	-1'022'645.67	-1.3
Services industriels	66'214'287.80	68'513'900	-2'299'612.20	-3.4
Correctifs de la masse salariale	0.00	-13'000'000	13'000'000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales nettes anticipées au niveau du budget, d'un montant de 13 millions, ont été pleinement réalisées, puisque l'on enregistre encore un boni supplémentaire de quelque 2.5 millions de francs.

**31 Biens, services et marchandises** - **71.9 mios**

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2009	2009	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	13'086'101.30	16'125'900	-3'039'798.70	-18.9
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	25'529'572.03	22'453'300	3'076'272.03	13.7
Marchandises	17'963'861.56	18'188'700	-224'838.44	-1.2
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'309'991.06	37'860'600	-2'550'608.94	-6.7
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	35'492'128.65	28'342'200	7'149'928.65	25.2
Honoraires et prestations de services	85'917'823.61	89'491'600	-3'573'776.39	-4.0
Autres dépenses en biens, services et marchandises	41'752'426.79	50'496'900	-8'744'473.21	-17.3
Sous-total	255'051'905.00	262'959'200	-7'907'295.00	-3.0
Achats d'énergie par les SI	257'400'474.11	321'383'000	-63'982'525.89	-19.9
<b>Total</b>	<b>512'452'379.11</b>	<b>584'342'200</b>	<b>-71'889'820.89</b>	<b>-12.3</b>

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés quelque 64 millions de francs en dessous des prévisions, différence provenant essentiellement des achats du Service du gaz et du chauffage à distance, qui ont bénéficié d'une forte baisse des prix du gaz, restant 66.7 millions en deçà du budget, baisse qui a été répercutée au niveau des ventes (voir chapitre 43). Les achats d'électricité ont, en revanche, très légèrement dépassé les attentes, de 2.6 millions de francs.

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater les principaux écarts suivants :

*(en mios de fr.)*

• Services industriels – Achats de matériel et de fournitures	- 1.6
• Consommation d'énergie au sein de l'Administration	+ 3.1
• Travaux d'entretien immobiliers	- 1.6
• Entretien d'installations (Travaux, SI)	- 1.0
• Intégration au SSL des loyers des logements de transition (compensés en revenus)	+ 4.0
• Economies sur les prestations de service (AGF, Travaux, DEJE, SI)	- 3.6
• SEL – Economie sur le timbre THT suite à une décision du régulateur	- 8.1

Il y a lieu encore de relever qu'afin de permettre de définir un coût complet à eauservice, il a été procédé en 2009 déjà à une facturation (non budgétisée en 2009 mais prévue en 2010) de la mise à disposition par la Ville des terrains et des sources, pour un montant de 4.1 millions de francs, charge compensée en revenus au chapitre 43.

### 32 Intérêts passifs

- 5.3 mios

L'insuffisance d'autofinancement 2008, qui a été nettement inférieure aux prévisions, combinée avec l'encaissement début juin 2009 du dividende extraordinaire d'EOS Holding (80.2 millions de francs), ainsi qu'avec des recettes fiscales importantes tout au long de l'année, ont contribué à limiter de manière très importante le recours aux emprunts à court terme. Les taux desdits emprunts ayant atteint un plancher historique, il en est résulté une économie spectaculaire. L'endettement brut a par ailleurs diminué de 2.1 millions de francs grâce à la variation d'autres postes du bilan.

### 33 Amortissements

- 3.2 mios

	Comptes 2009	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>115'234'986.53</b>	<b>118'463'100</b>	<b>-3'228'113.47</b>	<b>-2.7</b>
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	1'773'322.24	5'000'000	-3'226'677.76	-64.5
Autres pertes, défalcatons et moins-values	6'164'828.60	2'243'000	3'921'828.60	174.8
Amortissements du patrimoine adminis- tratif de la Bourse communale	72'110'928.27	72'505'300	-394'371.73	-0.5
Amortissements du patrimoine admi- nistratif des SI	35'185'907.42	38'714'800	-3'528'892.58	-9.1

La modicité du montant des remises et défalcatons d'impôts (- 3.2 millions de francs par rapport au budget) s'explique par le fait que le Canton a subi un changement de système comptable qui a empêché l'Administration cantonale des impôts (ACI) de procéder aux défalcatons de janvier à septembre 2009. Un rattrapage est donc à prévoir en 2010, ce qui a notamment motivé une attribution à la Réserve pour impôts et fonds de péréquation. Selon une estimation de l'ACI, le risque portant sur les créances d'impôts figurant au Bilan a été

évalué en légère hausse, à quelque 25.8 millions de francs à fin 2009, contre 24.7 millions à fin 2008. Il est couvert par la provision générale pour risques de pertes sur débiteurs, qui s'élève à 39 millions.

S'agissant des "Autres pertes", il y a lieu de constater tout d'abord au Corps de police un dépassement de 2.3 millions de francs dû principalement aux défalcatons d'amendes d'ordre, du fait que le nouveau programme de gestion desdites amendes considère les annulations comme des pertes et supprime la comptabilisation «au net».

D'autre part, le Service du logement et des gérances a enregistré sous cette rubrique un amortissement spécial de fr. 555'700.- relatif à une parcelle destinée à l'extension du DDP accordé à la Maison du Sport International (voir préavis N° 2009/13). Il convient finalement de relever, d'une manière générale, la baisse continue de la qualité des débiteurs.

S'agissant du patrimoine administratif des SI, les amortissements sont restés en deçà des prévisions suite à la prolongation, au Service de l'électricité, de la durée d'amortissement du réseau découlant d'une demande de l'ElCom (- 5.4 millions de francs). Cette baisse a été partiellement compensée par des dépassements enregistrés au Service du gaz et du chauffage à distance (+1.1 million de francs - le développement du chauffage à distance ayant été sous-estimé au budget) et dans la division «Multimedia» (+1.1 million de francs également - des amortissements supplémentaires liés à l'adaptation de l'équipement Internet ainsi qu'à l'aménagement technique de la salle du Conseil communal ayant été opérés).

### 35 Dédommagements à des collectivités publiques

+ 7.0 mios

	Comptes	Budget	Ecart ( +/- )	
	2009	2009	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>189'417'590.60</b>	<b>182'462'800</b>	<b>6'954'790.60</b>	<b>3.8</b>
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	70'563'762.00	65'900'000	4'663'762.00	7.1
Participation à des entreprises de transports	46'666'471.20	47'000'000	-333'528.80	-0.7
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	2'009'408.40	2'500'000	-490'591.60	-19.6
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	0.00	0.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	488'072.00	469'000	19'072.00	4.1
Contribution à la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	625'534.00	988'500	-362'966.00	-36.7
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	9'868'949.00	9'869'000	-51.00	0.0
Facture sociale	58'559'460.00	55'131'000	3'428'460.00	6.2
Autres dédommagements	495'934.00	465'300	30'634.00	6.6

S'agissant de l'ensemble constitué de la **facture sociale** (+ 3.4 millions) et de la **contribution au fonds de péréquation intercommunale thématique** (+ 4.7 millions), il convient de préciser que, compte tenu des correctifs 2008 intervenus dans les comptes 2009, l'on aboutit globalement à un solde en faveur de la Ville de quelque 1.0 million de francs, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant dépassé les prévisions de 9.1 millions.

Par ailleurs, on peut relever que la **participation aux entreprises de transports publics urbains** a bénéficié d'une ristourne de 1.9 million en correction de l'exercice 2008, alors que notre participation provisoire pour 2009 a dépassé de 2.4 millions de francs le montant budgétisé pour le trafic urbain, le montant facturé pour le trafic régional étant resté par contre 0.8 million de francs inférieur aux prévisions.

### 36 Subventions accordées

- 0.2 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2009	2009	fr.	%
	fr.	fr.		
	<b>78'018'504.54</b>	<b>78'173'700</b>	<b>-155'195.46</b>	<b>-0.2</b>
Administration générale et finances	4'171'085.05	4'169'000	2'085.05	0.1
Sécurité publique et sports	5'185'629.80	4'907'800	277'829.80	5.7
Culture, logement et patrimoine	35'046'272.95	35'151'200	-104'927.05	-0.3
Enfance, jeunesse et éducation	18'610'284.70	18'771'300	-161'015.30	-0.9
Sécurité sociale et environnement	14'195'770.45	14'474'400	-278'629.55	-1.9
Services industriels	809'461.59	700'000	109'461.59	15.6

Il est à noter qu'à "Sécurité publique et sports", les subventions versées aux clubs sportifs s'occupant de mouvements juniors ont dépassé les prévisions de 0.37 million de francs. Il en va de même aux SI pour la gratuité de l'abonnement au téléseuil pour les clients de condition modeste (+ 0.1 million).

### 38 Attributions aux réserves

+ 17.5 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2009	2009	fr.	%
	fr.	fr.		
	<b>24'912'261.40</b>	<b>7'397'500</b>	<b>17'514'761.40</b>	<b>236.8</b>
Réserve pour impôts et fonds de péréquation	10'000'000.00	0	10'000'000.00	-
Fonds de régularisation des loyers	1'197.00	0	1'197.00	-
Fonds de gestion du stationnement	500'000.00	500'000	0.00	0.0
Fonds d'eauservice	2'586'874.35	1'480'000	1'106'874.35	74.8
Fonds des SI	11'824'190.05	5'417'500	6'406'690.05	118.3

S'agissant de la réserve pour impôts et fonds de péréquation, la recette exceptionnelle enregistrée au niveau des personnes physiques, liée à la comptabilisation par l'Etat des BVR+ des contribuables non encore taxés (changement de méthode), de même que le retard constaté dans les opérations de défalcons d'impôts, ont amené la Municipalité à opérer une attribution de 10 millions de francs.

A eauservice, une attribution supplémentaire de fr. 1'000'000.- a été effectuée au fonds de renouvellement de la station de St-Sulpice.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance a opéré une attribution supplémentaires de 2 millions de francs au fonds de péréquation du chauffage à distance, compte tenu du bon résultat obtenu en 2009, tandis que le Service de l'électricité a effectué une attribution réglementaire (nouvelle) de 2.6 millions de francs au fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité, ainsi qu'une attribution non budgétisée de 1 million de francs au fonds de péréquation du Service de l'électricité,

afin de couvrir des achats supplémentaires d'énergie pendant les travaux de rénovation de la galerie de l'usine de Lavey.

**39** *Imputations internes* + 16.3 mios  
**49**

L'augmentation constatée dans ce chapitre provient des Services industriels (+ 20.1 millions), où des éléments supplémentaires font désormais l'objet d'une facturation à l'intérieur de ladite direction. En revanche, les intérêts facturés par le Service financier aux services de la Bourse communale, fondés sur le patrimoine administratif restant à amortir, sont restés 2.9 millions de francs en dessous des prévisions.

**REVENUS** + 14.4 mios

**40** *Impôts* + 36.2 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2009	Budget 2009	Comptes 2008
	fr.	fr.	fr.
<b>Total</b>	<b>504'509'637.55</b>	<b>468'300'000</b>	<b>481'041'914.52</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>323'096'297.80</u>	<u>300'000'000</u>	<u>305'610'433.87</u>
– sur le revenu	286'914'448.87	263'000'000	269'649'674.52
– sur la fortune	30'874'203.03	30'000'000	30'111'040.55
– perçu des étrangers	4'947'573.20	6'500'000	5'124'830.30
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	360'072.70	500'000	724'888.50
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>117'585'116.90</u>	<u>100'000'000</u>	<u>109'164'338.30</u>
Produit des autres impôts :	<u>63'828'222.85</u>	<u>68'300'000</u>	<u>66'267'142.35</u>
– foncier	28'028'921.75	27'400'000	27'524'624.10
– complémentaire sur les immeubles	3'695'497.00	3'100'000	3'478'914.00
– Droits de mutation sur les transf. imm.	8'176'830.85	10'000'000	7'909'453.15
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	17'635'778.95	22'000'000	21'397'770.25
– sur les divertissements	6'066'714.30	5'600'000	5'742'321.85
– sur les chiens	224'480.00	200'000	214'059.00

### Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2009 a atteint un nouveau montant record de 323.1 millions de francs, soit une amélioration de 23.1 millions en comparaison du budget, et de 17.5 millions par rapport aux comptes de l'année précédente. Une partie de cette amélioration résulte notamment d'un facteur technique exceptionnel lié à la comptabilisation des BVR+ des contribuables non encore taxés (changement de méthode).

Au 31 décembre 2009, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 98.99 % des contribuables lausannois étaient taxés pour 2006, 97.35 % pour 2007 et 75.89 % pour 2008.

Les impôts comptabilisés en 2009 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes et des BVR+ des contribuables non encore taxés (changement de méthode). En voici le détail avec le rappel des données de 2008 :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
2004 et antérieurs	2.8	1.7
2005	1.9	3.6
2006	5.4	15.6
2007	24.6	10.6
2008	26.7	274.1
2009	261.7	0.0
	<u>323.1</u>	<u>305.6</u>

#### Personnes morales

Le produit des impôts sur les personnes morales a une nouvelle fois dépassé toutes les prévisions en bénéficiant encore de la conjoncture économique particulièrement favorable des années précédentes. Relevons que, suite à l'acceptation par le peuple le 8 février 2009 de la dernière réforme fiscale, laquelle est déjà entrée en vigueur la même année, les entreprises peuvent désormais imputer (déduire) l'impôt sur le bénéfice sur l'impôt sur le capital. Ainsi, si l'impôt sur le bénéfice atteint ou dépasse l'impôt sur le capital, ce dernier ne sera pas perçu. Dès lors, la distinction entre ces deux impôts n'est plus pertinente, seule l'analyse des chiffres globaux restant valable.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2008 et en 2009.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
2005	0.0	2.8
2006	0.9	3.1
2007	4.1	24.6
2008	21.1	77.1
2009	90.4	1.5
2010	1.1	0.0
	<u>117.6</u>	<u>109.1</u>

#### Autres impôts

On peut encore relever que les **droits de successions**, revenus par définition aléatoires, sont restés quelque 4.4 millions de francs en dessous du budget, les cas importants réglés en 2009 ayant été peu nombreux.

#### **41 Patentes, concessions**

**+ 0.2 mio**

Contrairement aux attentes fondées sur une conjoncture économique en ralentissement, le Service d'urbanisme a pu enregistrer des recettes liées à l'octroi des permis de construire dépassant les prévisions de 0.24 million de francs.

**42 Revenus des biens****+ 15.4 mios**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart ( +/- )</b>	
	<b>2009</b>	<b>2009</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>		
	<b>98'611'571.90</b>	<b>83'227'700</b>	<b>15'383'871.90</b>	<b>18.5</b>
Intérêts, prêts et participations	21'685'183.52	8'161'600	13'523'583.52	165.7
Revenu des immeubles du patrimoine financier	30'625'315.06	32'132'000	-1'506'684.94	-4.7
Revenu des biens du patrimoine administratif	37'073'859.77	37'567'500	-493'640.23	-1.3
Autres revenus	9'227'213.55	5'366'600	3'860'613.55	71.9

Les intérêts moratoires relatifs aux impôts ont dépassé la prévision de près de 1.4 million de francs en raison principalement d'une amende pour soustraction payée par une société et du retard dans les paiements effectués par les contribuables. Quant au produit des participations permanentes, le dividende extraordinaire de EOS Holding étant mis à part, il dépasse encore sensiblement le budget, de 12.1 millions de francs, dont 11.8 millions sont imputables au dividende "ordinaire" de EOS Holding (17 millions de francs contre 5.2 au budget).

Au niveau des revenus des biens du patrimoine financier, des loyers pour 0.5 million de francs avaient été prévus dans la nouvelle unité budgétaire relative au Plan de mobilité pour les places de parc utilisées par le personnel communal. Finalement, ces recettes ont été enregistrées au chapitre 43 pour un montant de 0.3 million de francs, l'entrée en vigueur dudit Plan ayant été retardée. Par ailleurs, le produit des vignes est resté quelque 0.8 million de francs en dessous du budget.

Dans le poste "Autres revenus", signalons des recettes supplémentaires au Service financier pour 1.8 million de francs, découlant de la récupération de créances, essentiellement fiscales, précédemment défalquées et au Service des parcs et promenades pour un montant de l'ordre de 0.7 million de francs correspondant à la participation de la société d'exploitation du parking de Mon-Repos pour les travaux de réaménagement du jardin public sur la toiture.

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****- 62.8 mios**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart ( +/- )</b>	
	<b>2009</b>	<b>2009</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>		
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	96'451'589.23	87'413'000	9'038'589.23	10.3
Ventes diverses (sans les ventes des SI)	63'930'719.52	65'129'600	-1'198'880.48	-1.8
Frais facturés à des tiers, remboursements	12'440'862.88	9'844'800	2'596'062.88	26.4
Amendes	19'384'841.00	20'200'000	-815'159.00	-4.0
Autres contributions	18'950'229.34	19'316'400	-366'170.66	-1.9
Sous-total	211'158'241.97	201'903'800	9'254'441.97	4.6
Redevances, prestations et ventes des SI	520'628'109.31	592'681'500	-72'053'390.69	-12.2
	<b>731'786'351.28</b>	<b>794'585'300</b>	<b>-62'798'948.72</b>	<b>-7.9</b>

Aux Services industriels, les redevances, prestations et ventes sont restées environ 72 millions de francs en dessous du budget, les écarts dans le détail étant les suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Gaz et énergie-chaleur (forte baisse des tarifs – voir sous achats)	- 59.8
• Electricité (baisse de la part THT facturée)	- 10.0
• Prestations multimédia (surestimation des clients du téléseuil et des ventes Cityphone)	- 2.4

Voici les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Emoluments administratifs liés aux procédures de contentieux	+ 1.5
• Prestations du Service d'assainissement	- 1.8
• Prestations de <b>ea</b> uservice	+ 0.6
• Assurances sociales – Participations de la CCVC aux frais	+ 0.7
• Intégration au SSL des loyers des logements de transition (compensés en charges)	+ 4.4
• Ventes d'eau	- 1.0
• Dédommagements de tiers (notamment indemnités d'assurances)	+ 2.6
• Amendes (surévaluation)	- 0.8
• Facturation à eauservice de la mise à disposition des terrains et sources (v. chap. 31)	+ 4.1

**44 Part à des recettes sans affectation** **+ 1.3 mio**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression par rapport à l'exercice précédente, a dépassé les prévisions.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

+ 9.5 mios

	Comptes 2009	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>182'708'090.38</b>	<b>173'201'400</b>	<b>9'506'690.38</b>	<b>5.5</b>
Fonds de péréquation intercommunal	83'760'659.00	80'000'000	3'760'659.00	4.7
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières et de transports	21'939'653.00	16'600'000	5'339'653.00	32.2
Participation des collectivités publiques aux charges du secteur "protection et sauvetage"	7'894'575.10	7'831'100	63'475.10	0.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'326'919.94	2'200'000	126'919.94	5.8
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	5'555'466.00	5'921'600	-366'134.00	-6.2
Autres participation des collectivités publiques aux charges de la DEJE	16'795'946.50	17'067'300	-271'353.50	-1.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'558'718.80	4'946'100	-387'381.20	-7.8
Participations diverses aux charges du Service social	21'840'735.15	20'854'200	986'535.15	4.7
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	9'802'528.75	9'526'000	276'528.75	2.9
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés	6'157'521.30	6'173'500	-15'978.70	-0.3
Autres dédommagements	2'075'366.84	2'081'600	-6'233.16	-0.3

Rappelons ici que, compte tenu des résultats définitifs de 2008 enregistrés dans l'exercice 2009 s'agissant de la péréquation intercommunale et de la facture sociale, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques (+ 9.1 millions en tout) ont plus que contrebalancé les dépassements apparaissant au chapitre 35 (+ 8.1 millions).

S'agissant des contributions de la FAJE, ces dernières n'ont pas atteint le montant escompté (- 0.4 million de francs), certaines prestations particulières n'ayant pas été reconnues par ladite Fondation. Des démarches ont été entreprises en vue de modifier les critères d'attribution des subventions.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes, de 0.4 million de francs.

Enfin, le Service social a obtenu des participations supplémentaires de la part de l'Etat compte tenu de la croissance du nombre des dossiers d'aide financière RI.

**46 Subventions acquises****+ 0.1 mio**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	<b>Comptes 2009</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>1'519'497.35</b>	<b>1'424'000</b>	<b>95'497.35</b>	<b>6.7</b>
Subvention de la Confédération et du Canton pour les forêts	270'832.60	250'000	20'832.60	8.3
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	207'378.00	170'000	37'378.00	22.0
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	761'648.00	777'000	-15'352.00	-2.0
Autres subventions	279'638.75	227'000	52'638.75	23.2

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

**48 Prélèvements sur les réserves****- 1.8 mio**

	<b>Comptes 2009</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>677'310.20</b>	<b>2'428'100</b>	<b>-1'750'789.80</b>	<b>-72.1</b>
Fonds de renouvellement "compostière"	23'400.00	23'300	100.00	0.4
Fonds de régularisation des loyers	2'124.50	0	2'124.50	-
Fonds de péréquation de la STEP	452'967.23	574'800	-121'832.77	-21.2
Fonds des SI	198'818.47	1'830'000	-1'631'181.53	-89.1

La légère amélioration du résultat d'exploitation des unités budgétaires du Service d'assainissement 4602 et 4603, liées à l'épuration des eaux, ont entraîné un recours moindre au Fonds de péréquation.

Par ailleurs, le Service de l'électricité a renoncé au prélèvement qui avait été prévu dans le Fonds de réserve et de renouvellement "distribution d'électricité" (- 1.5 million de francs).

## 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	136'013'909.33	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'647'021.20	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	318'278.00	
Prêts et participations permanentes	6'042'869.30	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente) - variation	7'993'414.91	
Subventions et recettes pour investissements		20'675'787.16
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		172'359.15
<b>Investissements nets</b>		<b>138'167'346.43</b>
Sous-total	<u>159'015'492.74</u>	<u>159'015'492.74</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	138'167'346.43	
Amortissement du patrimoine administratif		107'296'835.69
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	78'545'870.52	
Augmentation des provisions		24'234'951.20
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>85'181'430.06</b>
	<u><b>216'713'216.95</b></u>	<u><b>216'713'216.95</b></u>

Les dépenses nettes d'investissements 2009 se sont établies à 138.2 millions de francs, soit quelque 6.4 millions de francs au-dessus du chiffre prévu au budget (131.8 millions).

Compte tenu des opérations extraordinaires intervenues dans l'exercice sous revue, l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'est trouvé réduit à environ 53 millions de francs, en très forte amélioration toutefois par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, lequel prévoyait un autofinancement négatif de 103.4 millions de francs. Cet autofinancement définit par conséquent un taux de couverture des dépenses nettes d'investissements modeste, de 38.3 %. L'insuffisance d'autofinancement, de quelque 85.2 millions de francs, a été principalement financée par la diminution au bilan des placements (transfert d'immeubles du patrimoine financier à la CPCL) et par les liquidités importantes résultant de la diminution des postes "Débiteurs" et "Impôts à encaisser". De ce fait, et paradoxalement, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire, le niveau des dettes ayant même diminué de 2.1 millions de francs.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2009 :

	Dépenses 2009	Tranche annuelle budgétisée
<i>(en mios de francs)</i>		
<b><u>Administration générale et finances</u></b>		
Modernisation du site du Palais de Beaulieu – Subvention	3.0	0.0
Evolution et extension des infrastructures informatique et du réseau RECOLTE	5.4	3.5
<b><u>Culture, logement et patrimoine</u></b>		
Entretien des bâtiments des patrimoines financier et administratif	2.2	3.5

**Travaux**

Rénovation et extension de la voirie	5.6	4.2
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	2.2	3.0
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	7.5	6.0
Rénovation et modification des installations du réservoir de Montétan	2.6	2.0
Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois	4.6	3.5

**Enfance, jeunesse et éducation**

Réfection et agrandissement du collège de Villamont	7.7	12.6
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	3.2	4.8

**Services industriels**

Remplacements et extensions ordinaires	22.3	18.9
Evolution et extension des infrastructures informatique et du réseau RECOLTE	2.1	0.0
Restructuration partielle des réseaux à haute tension 50 kV et 125 kV	2.6	2.0
Renouvellement du réseau de distribution électrique	21.5	15.0
Rachat d'actifs dans le cadre de la restructuration du réseau 125 kV romand	9.2	0.0
Energies renouvelables – Création de la société SI-REN	6.0	0.0

**2.3 Bilan général**

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

**ACTIF**

**112 Impôts à encaisser** **fr. 167'982'345.47**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2009 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2009 mais non encore encaissés au 31 décembre 2009.

**115 Débiteurs** **fr. 132'371'532.42**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2009. La sensible diminution de ce poste à fin 2009 résulte principalement des montants importants facturés par les Services industriels au cours du dernier trimestre 2008 et qui n'ont été encaissés qu'au début 2009, d'où un rattrapage qui a procuré de bonnes liquidités au cours de l'exercice sous revue.

**123 Immeubles** **fr. 282'375'974.23**

La forte diminution de ce poste par rapport à 2008 (de 42.6 millions de francs) résulte principalement du transfert des immeubles effectués dans le cadre de la recapitalisation de la Caisse de pensions (34.9 millions). On peut relever par ailleurs l'aliénation de divers immeubles pour 8.2 millions de francs (dont 5.9 millions pour la vente à la FIG de l'immeuble de l'avenue de la Gare), montant très partiellement compensé par l'acquisition de diverses parcelles de peu d'importance et par des travaux à plus-values, pour quelque 0.5 million de francs.

**13 Actifs transitoires** **fr. 64'192'336.45**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2009 encaissés au début 2010.

**Patrimoine administratif** **fr. 1'804'447'263.65**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	1'298'804
– Reclassification de la provision pour insuffisance d'amortissement sous le chapitre "Découvert"	173'291
Nouveau solde	1'472'095
Investissements bruts	159'015
Plus-values sur participations permanentes	301'482
	1'932'592
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements	20'848
– Amortissements	107'297
	128'145
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>1'804'447</b>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 1'123'040'886.98**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis

**15 Prêts et participations permanentes** **fr. 663'354'113.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Ce poste subit une hausse très élevée, de quelque 306 millions de francs, laquelle résulte essentiellement de la réévaluation des actions de Romandie Energie Holding (+ 5.8 millions) et EOS Holding (+ 295.7 millions), opérations établies avec prudence à partir de la valeur substantielle des parts de ces sociétés en possession de la Ville. Par ailleurs, les Services industriels ont déjà versé à fin 2009 6 millions de francs dans le cadre de la création de la société SI-REN.

**16 Subventions d'investissements** **fr. 4'007'625.91**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques. En 2009, l'augmentation de quelque 2.7 millions de francs s'explique par le versement de 3 millions effectué en fin d'année pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **fr. 14'044'637.20**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre. La forte progression enregistrée en 2009 s'explique principalement par les dépenses relatives à la réalisation à la STEP d'essais pilotes pour le traitement des micropolluants.

**19 Découvert** **fr. 278'864'401.59**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	675'091
Reclassification de la provision pour insuffisance d'amortissement	-173'291
Nouveau solde	501'800
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2009	78'546
Plus-values sur participations permanentes	- 301'482
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<u><u>278'864</u></u>

Relevons qu'en 2009 la provision pour insuffisance d'amortissement, de 173.3 millions de francs, portée jusqu'alors en diminution du patrimoine administratif, a été déplacée pour venir en diminution du découvert.

## PASSIF

**21 Dettes à court terme** **fr. 65'000'000.00**

Ce poste est en diminution de 46.4 millions de francs suite aux bonnes rentrées en fin d'année.

**22 Dettes à moyen et à long termes** **fr. 2'250'450'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2009, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
<b>Emprunts effectués</b>			
Banque	20'000'000	2.985	2009 - 2019
Banque	25'000'000	2.000	2009 - 2014
Assurance	10'000'000	3.000	2009 - 2019
Assurance	10'000'000	2.950	2009 - 2019
Emprunt privé	50'000'000	2.830	2009 - 2017
CPCL	144'250'000	4.000	2009 - 2039
<b>Total</b>	<u>259'250'000</u>		
<b>Remboursements</b>			
Banque	10'000'000	3.350	1999 - 2009
Assurance	20'000'000	4.040	1997 - 2009
Emprunt public	125'000'000	3.625	2002 - 2009
Assurance	10'000'000	3.250	1999 - 2009
Banque	50'000'000	2.105	2004 - 2009
<b>Total</b>	<u>215'000'000</u>		
Variation des emprunts consolidés	44'250'000		

<b>232 Fondations</b>	<b>fr.</b>	<b>2'197'979.06</b>
<b>233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique</b>	<b>fr.</b>	<b>27'348'723.46</b>

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

<b>24 Provisions</b>	<b>fr.</b>	<b>86'410'553.48</b>
----------------------	------------	----------------------

Ce poste augmente principalement en raison de l'alimentation nette de la provision prévue pour couvrir le crédit-retraite en faveur des sapeurs-pompiers professionnel, d'un montant d'environ un million. Par ailleurs, le montant de fr 500'000.- prévu dans le cadre des opérations liées à la recapitalisation de la Caisse de pensions pour garantir le rendement immobilier de l'ancienne COLOSA a été mis en provision.

<b>25 Passifs transitoires</b>	<b>fr.</b>	<b>93'800'596.14</b>
--------------------------------	------------	----------------------

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2009 ou des recettes perçues d'avance. La forte augmentation intervenue en 2009 s'explique principalement par l'encaissement en fin d'année d'une redevance unique (9.17 millions de francs) liée à l'octroi d'un droit de superficie pour des logements à Beaulieu et par des recettes reçues d'avance aux SI.

<b>28 Fonds de renouvellement et réserve</b>	<b>fr.</b>	<b>104'402'816.56</b>
--	------------	-----------------------

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Ce sont les attributions nettes des Services industriels, de quelque 11.6 millions de francs, et l'attribution de 10 millions à la réserve pour impôts et fonds de péréquation qui expliquent principalement la nette augmentation de ce poste (+ 24.2 millions).

### 3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2010/20 de la Municipalité, du 21 avril 2010;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver les comptes de 2009 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2010/20, du 21 avril 2010.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Philippe Meystre

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan